



## Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gay-Lussac

### **COMPTE-RENDU DE L'AG DU 12 OCTOBRE 2013**

#### **ACCUEIL :**

Il est 10 heures, et des adhérents arrivent peu à peu au restaurant scolaire où Monsieur Valentin, proviseur, nous accueille avec café et petits gâteaux. C'est le moment des retrouvailles et du bavardage.

Monsieur Lanouilh, vice-président du Conseil général et Monsieur Liefhooghe, premier adjoint au maire de Chauny, nous font le plaisir de se joindre à nous. Qu'ils en soient chaudement remerciés !

#### **ASSEMBLEE GENERALE :**

**29 membres présents et 10 pouvoirs**

#### **Accueil de Monsieur Valentin, proviseur.**

C'est le moment de nous parler de la réorganisation de l'espace scolaire des lycées publics chaunois, à savoir Gay-Lussac et Jean-Macé. Il y avait en effet un risque de disparition de certaines filières très performantes, et sans cette réorganisation, la rénovation des lycées de Chauny aurait été abandonnée par le Conseil régional, maître d'œuvre en la matière.

Les lycées bénéficieront d'un « étoffement » des filières grâce à ce regroupement. 20 millions d'euros sont accordés pour la rénovation de Jean-Macé, en particulier pour la construction d'un pôle scientifique. Le secteur tertiaire, lui aussi, sera transféré dans les locaux de Jean-Macé, mais le pôle général reste sur Gay-Lussac.

Cette restructuration serait pour l'Etat un exemple pour d'autres regroupements en France. L'ensemble des deux établissements prendra un nouveau nom à déterminer en janvier ou février 2014, mais il restera le pôle Gay-Lussac et le pôle Jean-Macé.

**En conclusion, cette restructuration donne naissance à un espace de formation, qui sera un espoir pour les élèves et leur famille, en s'inscrivant dans une réalité économique et sociale.**

A ce propos, le Président Gérard Muller, parle de son propre parcours au sein d'une entreprise chaunoise devenue internationale, ce qui intéresse vivement Monsieur le Proviseur dans le cadre du Forum des métiers.

### **Rapport financier.**

Il est présenté par Jacques Déjean, trésorier-adjoint, travaillant en binôme avec Michel Quittelier, trésorier. Nos finances sont saines. Nous avons un léger déficit dû au voyage du mois d'avril, puisque nous ne bénéficions d'aucune subvention, mais seulement d'une aide du lycée.

### **Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

### **Rapport moral.**

1) Réunions du Conseil de gestion

3 réunions ont eu lieu depuis la dernière AG.

2) Manifestation de printemps

Le 10 avril, nous avons emmené une classe aux carrières de Confrécourt et à la Caverne du Dragon.

Le 11 avril, Monsieur Tabary, proviseur, nous recevait pour une journée au lycée. 17 adhérents étaient présents ce jour-là.

**A noter :** Seuls, deux adhérents ont répondu dans les temps impartis à l'invitation au voyage

3) La Gazette

Réalisation des numéros 17 et 18

4) Le site internet

Arrêt du logiciel que nous utilisions jusqu'ici. Il y a donc eu achat d'un nouveau logiciel et un travail important de mise en œuvre est en cours. Le nouveau site sera opérationnel vers la fin de l'année. L'ancienne version est toujours en ligne, avec la même adresse : [www.aaelgl.asso.fr](http://www.aaelgl.asso.fr)

### **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

#### **Comité de gestion :**

AG2012	AG2013
Jacques Déjean	Jacques Déjean
Pierre Delcroix	Pierre Delcroix
Gérard Muller	Gérard Muller
Lucienne Piot	Lucienne Piot
Michel Quittelier	Michel Quittelier
Jean-Pierre Radet	Jean-Pierre Radet
Pierre Roussel	Pierre Roussel
Marielle Tansini	Marielle Tansini

**La composition du Comité de gestion est adoptée à l'unanimité.**

Le président Gérard Muller demande si de nouveaux membres de l'Amicale veulent rejoindre le Comité de gestion. Deux adhérents se présentent : Charles Leroy et Jean-Claude Dalon

Qu'ils soient chaleureusement remerciés de leur dévouement !

### **Quel futur pour l'Amicale ?**

**Nous nous trouvons face à deux choix, eu égard aux changements qui se préparent dans notre établissement.**

- a) Nous conservons le nom et la formule actuels de l'Amicale**
- b) Nous changeons le nom et les statuts pour nous adapter à la nouvelle entité.**

**Nous proposons un nouveau nom : AMALYC**  
**Amicale des Anciens des Lycées Chaunois**

La majorité, pour ne pas dire la totalité des adhérents présents préfèrent garder la formule actuelle, puisque le site Gay-Lussac continue à exister et que nous ne connaissons pas encore le nom de la nouvelle entité.

Monsieur Valentin demande d'ailleurs à Michel Pugin et aux autres adhérents de chercher un nom pour ce nouvel espace de formation, nom qui fasse référence à une personnalité locale ou ayant vécu à Chauny, et qui réunisse à la fois une connotation littéraire et scientifique... Vous pouvez nous aider, si vous avez les idées !!!

A partir de là, une discussion s'engage entre les adhérents. Joël Pestel soulève le problème récurrent : les élèves actuels du lycée connaissent-ils notre existence, et comment nous faire connaître ?

A partir de cela, plusieurs éventualités se dégagent :

Actuellement, le site internet du lycée ne mentionne pas notre existence. Donc, il faut prendre contact avec le gestionnaire du site, et donner peut-être un article pour ce site afin de nous présenter et présenter nos actions en faveur des lycéens.

Participer au Forum des Métiers organisé tous les ans par le lycée. Monsieur le Proviseur contactera le président.

Monsieur Valentin désire aussi que nous collaborions avec toutes les actions qui se préparent au lycée en vue de la Commémoration du centenaire de la guerre de

1914. Nous intégrerions notre manifestation de printemps dans cet ensemble. Là aussi, toutes vos idées sont les bienvenues !

**La séance est levée à 11 h 45.**

Monsieur le Proviseur nous convie au pot de l'amitié, où nous rejoint Monsieur Lalonde, maire de Chauny. Les bavardages sont tels que quelques membres de l'amicale sont obligés de jouer les gendarmes, car on nous attend au restaurant à 13 heures.

**Nous remercions bien vivement Monsieur le Proviseur, Monsieur le vice-président du Conseil général et monsieur le premier adjoint de leur présence, mais surtout de l'intérêt qu'ils portent à la pérennité de notre Amicale.**